

Mercredi 16.3.2011
Postulat 3.103
Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers d'Etat,
Chers Collègues,

Ce postulat veut poser une question importante : en pays chrétien, avons-nous le droit d'affirmer aux yeux de tous, notre attachement à la tradition chrétienne ?

Pour grand nombre de Valaisannes et de Valaisans et certainement de députés provenant de tous les partis, la réponse est **assurément OUI** !

Il faut cependant se mettre d'accord sur la manière ! Ce postulat veut instaurer une obligation, alors que les Eglises insistent sur la nécessité de la liberté religieuse.

Il faut aussi se rappeler que c'est aux familles et aux Eglises de se charger de la transmission de la foi et des valeurs chrétiennes. Du reste, depuis plusieurs années, la catéchèse a lieu hors du temps scolaire.

Ce postulat amène une question qui n'a pas sa raison d'être. Et puisque l'UDC est entrée sur le terrain de la foi, il me semble nécessaire de répondre sur le même terrain. Et pour cela, je me permets de citer un extrait du message de Benoît XVI lors de la Journée mondiale de la paix du 1^{er} janvier 2011.

Au chapitre 5, il dit : « On pourrait dire que, parmi les droits et les libertés fondamentaux enracinés dans la dignité humaine, la liberté religieuse jouit d'un statut spécial. Quand la liberté religieuse est reconnue, la dignité de la personne humaine est respectée à sa racine même, et l'ethos et les institutions des peuples se consolident. »

fin de citation

Touche pas à mon crucifix dit le postulat ! Le crucifix n'a pas à être instrumentalisé. **Le Christ a donné Sa vie par Amour pour tous les hommes.** Il demande de voir l'autre comme son frère. **Il laisse à chacun la liberté de ses choix.**

C'est par l'exemple vécu dans les actes quotidiens que nous transmettons à nos enfants les valeurs, tels que l'amour du prochain, la tolérance et le respect du plus faible.

Dans l'Évangile, les Pharisiens mettent à l'épreuve Jésus et lui posent une question sur le paiement de l'impôt.

Le Christ ne se laisse pas piéger par cette question, agissons de même avec ce postulat car nous ne voulons ni obliger à placer des crucifix dans toutes les classes ni supprimer leur présence.

Au nom de l'Alliance de Gauche et de la liberté religieuse, je demande aux groupes UDC et Freie Wähler de retirer ce postulat.

Si tel n'est pas le cas, le groupe ADG vous encourage à rejeter ce postulat.

MERCI de votre attention...